

l'administration que l'on gouverne, c'est par ses mille bras que l'on agit simultanément sur toutes les parties du territoire, c'est par son vaste réseau que l'on embrasse tout l'Etat. Un ministre ne marche pas sans cette milice, pas plus qu'un général sans son armée. Ici, le mot d'ordre a été changé, l'esprit est resté le même; et certes, ce n'est pas l'armée de M. de Villèle qui désapprendra si vite l'art déplorable de vaincre par la corruption; et ce n'est pas en s'abstenant de toucher à son ancienne discipline, qu'on la pourra dégoûter d'un service où tout était pour elle profit, argent, honneur, impunité.

Et! quelle portion de l'Etat l'ancien ministère a-t-il touché? qui n'appelle aujourd'hui une main réparatrice? Partout des améliorations sont demandées; il ne reste qu'à choisir entre les plus pressantes. La justice n'a-t-elle pas servi, sous M. de Villèle, d'auxiliaire à la corruption et à l'arbitraire? Les tribunaux et les Cours, dont le seul devoir devrait toujours être fermé aux passions politiques, n'ont-ils pas été peuplés d'agens dociles, qui ont payé de leur indépendance le droit d'interpréter et d'appliquer la loi? Cet usage, si honorable d'ailleurs pour la magistrature, cet usage, si bon en principe, de consulter les premiers présidents des Cours et les procureurs généraux, sur le choix des juges inférieurs, n'a-t-il pas servi à placer les hommes dévoués au lieu des hommes utiles? Et quels autres choix pourrait-on attendre encore de magistrats ennemis, si toujours, et sans distinction, on les voulait consulter? C'est surtout, on les voulait la justice qu'il faut purifier et assainir. La justice est le dernier appui qu'on ose enlever à un peuple, c'est le premier qu'il faut lui rendre.

Le nouveau ministère doit-il donc destituer? Il le sait mieux que nous. Il a sans doute l'instinct de sa conservation; il jugera si les hommes de l'administration tombée, si les grands faiseurs du parti qu'il ne veut ni accuser, ni défendre, ni surtout imiter, ne sont pas incompatibles avec son existence. La voie des ménagemens lui paraît être la meilleure: eh bien! qu'il y marche, et ne touche pas au passé, s'il peut vivre sans cela; mais n'osera-t-il pas s'emparer de l'avenir? S'il craint de faire des places vides, qu'il appelle du moins des noms constitutionnels aux survivances que le bénéfice du temps a laissées vacantes. Qu'il montre à l'opinion, si craintive encore et si irritée, des hommes de bonne renommée, élevés aux hautes fonctions de l'Etat, et donnés pour otages à nos libertés. Que des magistrats siègent dans les Cours et dans les tribunaux, dont la sagesse indépendante indique aux choix du Roi des juges et non des créatures, pour rendre la justice en son nom. A l'intérieur, aux finances, que des administrateurs honorables, s'élèvent au-dessus de ceux qui ne furent que complaisans, et la nation rassurée ouvrira la main pour en laisser échapper les nouveaux trésors qu'on lui demande; et le passage des ministres, si court qu'il soit, aura laissé les élémens d'une hiérarchie plus amie de nos franchises, et des germes de bien public qui seront développés par leurs successeurs, si Dieu veut que ceux-là soient constitutionnels.

L'état comparatif du nombre de navires entrés dans les ports mexicains en 1826 et 1827, montre que le commerce des Etats-Unis avec ce pays a perdu beaucoup de son activité. Celui de l'Angleterre a aussi un peu décliné; les rapports de la France avec cet état se sont soutenus à peu près au même point, et nous sommes ce moment presque au niveau de l'Angleterre dans ces parages. Nous aurions dépassé si la protection efficace des traités y avait suivi notre commerce.

Nations	1826	1827
Nationaux	635	615
Etats-Unis	399	158
Angleterre	55	44
France	49	43
Pays-Bas	15	3
Italie	6	1
Espagne	1	19
Gibraltar	7	14
Allemagne	2	1
Suède	1	1
Prusse	1	1
Danemark	1	1
Chine	3	1
Indes	2	1
Afrique	1	1
Iles Sandwich	1	1
Colombie	6	5
Dima et mer Pacifique	40	30
Antilles	25	18
Baliniens	10	1
Navires capturés	8	14

Un journal du Connecticut, (le *Mercur* *American*) dit, très sérieusement: "La Russie, par son dernier traité avec la Perse, a acquis le mont Arrarat, sur lequel s'arrêta l'arche de Noé, après le déluge." On peut dire ici comme après avoir lu l'*Agésilas* de Helas! Le pauvre homme qui a rédigé cet article ne connaît pas bien son Voltaire.

Un journaliste, qui est à la côte, disait son dernier N°: un crocodile a été mis à mort dans un fossé de la rue de l'Eglise; il a oublié de nous dire si ce crocodile avait été condamné par un conseil de guerre ou par un tribunal civil.

Mon bon ami, disait-on l'autre jour à M. D... prénez-y garde, vous allez vous noyer dans le *Bayou St. Jean*. — Moi! répond le Poète, c'est impossible; tenez, j'en appelle à Monsieur, qui a lu mes derniers vers, demandez-lui si ça peut se noyer. — C'est juste, c'est juste, c'est trop sec. — Hem! je vous le disais bien.

Points rimés.
A D...
Saisi d'un saint respect pour ton rare génie,
Trop heureux D... que je te porte envie!
Par tous les beaux esprits de l'entendu parler!
Ils admirent tes vers... les miens les plus bailler
Contre tes détracteurs tu sais tourner le rire,
Tu les as terrassés par la fine satire.
Pour moi... je suis vaincu... je veux cent mille
fois
Itebre tes écrits tous les jours, tous les mois;
Tu seras mon Boileau... partout tu peux le dire.
Quant à ma Muse hélas! j'apprends à la maudire.
— 1828 —
Mais lorsque je voudrais retremper mon cerveau,
Je prendrais dans tes vers un esprit tout nouveau,
Et veux les relire d'un beau maroquin jaunir,
Et je vais dès ce soir en acheter une mine.
Ce que je te dis là, crois-le... je le crois pas...
Je n'en ai pas moins de la vie au tripas.
Le poète du Bayou St. Jean.

(*) Ce premier hémistiche nous rappelle certains vers d'un poète érotique célèbre par plus d'un triomphe:
Saisi d'un saint respect un vieillard en lunettes
S'approche de plus près, fait une humble cour-
bette, &c.

(Communiq.)
LOGOGRIPE.
Sur mes cinq pieds je suis le lieu, mes chiens lec-
teurs,
Qu'habitent Apollon et les neuf doctes Sœurs;
Sans mon chef, je deviens un éloquent rivage
Que nul ne voit jamais sans risquer un naufrage.
Rangez trois de mes pieds, dans mon sein je re-
çois
Le dépôt le plus cher des chœurs de nos bois.
Sur trois, dans les forêts mon orgueilleuse tête
Semble aller jusqu'aux cieux et braver la tem-
pête.
Facilement, Messieurs, vous me pouvez trouver.
Car vos talens vers moi doivent vous élever. A....

Le capitaine Primerley avait rapporté de son voyage en Afrique un énorme crocodile et ses trois petits. Il était extrêmement inquiet sur le sort de ces aimables bêtes dont une fluxion de poitrine avait menacé les jours; mais, grâce à Dieu, la voilà entièrement rassurée; la mère et les enfants se portent bien: le *Morning-Chronicle* a l'honneur de vous en faire part.
— M. Ganz vient d'obtenir une pension du roi de Bavière, parce qu'il a quatorze enfans. Quand il rentre chez lui, on fait que pour lui dire bonjour. Mme. Ganz dit que son mari a eu beaucoup de peine à avoir cette pension. C'est bien possible.

PUBLICATION NOUVELLE.
Histoire du Ministère de Canning; 2 vol. in-8°. Paris, Mai 1828.

Trois mémorables époques distinguent les annales de l'histoire contemporaine: la révolution française, le règne de Napoléon et le ministère de Canning. Combien d'écrivains, depuis le marquis de Ferrères jusqu'à l'abbé de Montgaillard, depuis le baron Fain jusqu'à M. de Ségur, remplissent nos bibliothèques sans satisfaire à notre avidité curieuse sur les deux premières époques! Reste encore intacte la troisième, la plus récente, et aujourd'hui la plus importante par l'influence de la politique extérieure sur le sort des peuples. Aussi tous les hommes éclairés qui professent la doctrine de la liberté civile et religieuse par toute la terre n'apprennent pas sans un vif intérêt la publication de l'*Histoire du ministère de G. Canning*. On lira avec empressement dans le nouvel ouvrage comment les ennemis de Canning combattaient son système, tantôt par des invectives mordues dans le parti oligarchique, tantôt par de véhémentes déclamations dans le parlement. L'éditeur a annoncé que l'auteur de cette histoire, versé dans les affaires diplomatiques, a fait plusieurs voyages à Londres pour y recueillir de la bouche des plus hauts personnages des faits encore ignorés. Ce livre renferme aussi beaucoup de particularités sur Canning nous croyons donc ne pas nous tromper en prédisant le succès de cette histoire. (Constitutionnel.)

L'ivresse est punie très-sévèrement en Suède. Celui qui est trouvé sur la première fois dans cet état est puni de trois talers d'amende; à la troisième fois, l'amende est de neuf talers, et le coupable perd le droit d'élection et est attaché un dimanche au pilori devant l'église. A la cinquième fois, la peine est de six mois de réclusion, et d'un an à la sixième. Dans les foires et autres occasions semblables, l'ivresse est encore plus sévèrement punie. Les ecclésiastiques qui s'y livrent sont privés de leur emploi. Il est défendu de donner de l'eau-de-vie aux étudiants, aux soldats et aux messagers. Tout contrevenant à cette défense subit la moitié de la peine. La chancellerie fait tous les ans une nouvelle publication des lois contre l'ivresse.

Rossini est du très-petit nombre d'individus, qui ne peuvent célébrer que tous les quatre ans le jour de leur naissance. Ce virtuose est né le 29 Février.

Rien de plus cavalier que la manière dont l'*Allgemeine Zeitung* traite quelques-unes de nos littératures. Ne s'avise-t-elle pas d'établir les distinctions suivantes: "Les Allemands sentent, les Anglais pensent, les Français parlent." Eh bien, nous dirons à M. le rédacteur allemand, puisqu'il nous est permis de parler, que sans doute il ne pense pas ce qu'il dit; mais qu'il est conséquent, il sentira l'absurdité de ses raisonnemens.

MANQUE D'USAGE.
Le 13 Avril 1786, l'abbé Delille était à dîner chez Marmontel, son confrère; on parlait de la multitude de petites choses qu'un honnête homme était obligé de savoir dans le monde, pour ne pas courir le risque d'y être bafoué. "Elles sont innombrables, dit Delille, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que tout l'esprit du monde ne saurait pas pour faire deviner toutes ces petites choses. Dernièrement, l'abbé Cosson, professeur de belles-lettres au collège

Mazarin, me parlait d'un diner où il s'était trouvé, quelques jours auparavant, avec des gens de la cour, des cordons bleus des maréchaux de France, chez l'abbé de Radonvilliers, à Versailles. Je parie, lui dis-je, que vous y avez fait cent incongruités? — Comment donc! répartit vivement l'abbé Conson fort inquiet; il me semble que j'ai fait la même chose que tout le monde. — Quelle p'ésomption! Je gage que vous n'avez rien fait comme personne. Mais voyons, je me bornerai au diner; et d'abord que faites-vous de votre serviette, en vous mettant à table? — De ma serviette? Je fis comme tout le monde, je la déplaiçai, je l'endis sur moi, et l'attachai par un bout à ma boutonnière. — Eh bien! mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela, cela ne se fait point. On n'étale point sa serviette, on la laisse sur ses genoux. Et comment faites-vous pour manger votre soupe? — Comme tout le monde, je pense... Je pris ma cuiller d'une main et ma fourchette de l'autre. — Votre fourchette... Bon Dieu! personne ne prend de fourchette pour manger sa soupe. — Après votre soupe, que mangé-tes-vous? — Un œuf frais. — Bon. Et que faites-vous de la coquille? — Comme tout le monde, je la donnai au laquais qui me servait. — Sans la casser? — Eh bien! mon cher, on ne mange jamais un œuf frais sans casser la coquille. Et après votre coup? — Je demandai du bouilli. — Du bouilli! personne ne demande du bouilli; on demande du bœuf, et point de bouilli. Et après votre bœuf? — Je priai l'abbé de Radonvilliers de m'envoyer d'une fort belle volaille. — Malheureux! de la volaille! On demande du poulet, du chapon, de la basse-cour. Mais vous ne dites rien de votre manière de demander à boire? — J'ai, comme tout le monde, demandé du Champagne, du Bordeaux, aux personnes qui avaient devant elles. — Comme tout le monde, je demandai du vin de Champagne, du vin de Bordeaux. Mais dites-moi quelque chose sur la manière dont vous mangétes votre pain? — Certainement à la manière de tout le monde: je le coupai proprement avec mon couteau. — Eh! un romp son pain, et on ne le coupe pas. Et le café, comment le prenez-vous? — Oh! pour le coup, comme tout le monde: il était brûlant; je le versai par petites parties de ma tasse dans ma soucoupe. — Eh bien! vous fites comme ne fit personne; tout le monde boit son café dans sa tasse, et jamais dans sa soucoupe. Vous voyez donc, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement qui ne fût contre l'usage."

ELECTION DU PRESIDENT.
PREMIER LUNDI DE NOVEMBRE.
TICKET DE L'ADMINISTRATION.
Manufactures domestiques — améliorations intérieures
ELECTEURS D'ADAMS.
JAMES VILLERE — De St. Bernard,
A. LEBLANC — De l'Assomption,
C. BUSHNELL — De Est Baton-Rouge,
M. DYCLOUET — De St. Martin,
R. MORRIS — Natchitoches.

PORT DE LA NLE.-ORLEANS.
Expédiés.
Goel. Séd, Eldridge, Mobile, Capitaine.
Oeel. United-States, Craighead, Havane,
J W Zacharie et co.
Parti hier soir, bateau à vapeur Pilot, pour la Balise et la passe S. O. avec le navire Frances, pour New York et la St. Trimmer, pour Vera-Cruz, à la remorque.

COUR des Preuves. — Mardi 26 aout, j'exposerai en vente au faubourg de Course, rue des Magasins, entre les rues Edouard et Estelle, à 11 heures, pour le compte de la succession de feu Augustin Ben, h. de c. l. un Cabriolet et un Cheval, trois Vaches et une quantité d'outils.
Conditions, comptant. Par ordre de la cour, 21 aout. Ch. BLACHE, dép. régisier

COUR des Preuves. Vente par le Régisier des Testamens. — Samedi 30 aout, j'exposerai en vente à Pécouigne des rues Tchoupitoulas et Delor, faubourg Ste. Marie, à 11 heures, pour le compte de la succession de feu Richard Mackinder, 11 Chevaux, une Barouche et un Cabriolet. Conditions, comptant.
Par ordre de la cour, 21 aout. Ch. BLACHE, dép. régisier

MARINE, GRAISSE ET BEURRE — 500 barils farine fraîche supérieure, 50 fr. quins grasse, bonne qualité, 20 fr. quins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAYSON, Rue Conti, N° 23, 20 Aout

A VENDRE — 24 mille cigares de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure. Sirop de calabasses. Une quantité de boîtes de goyaves et gelée. 40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers. par SOLANA y ARIZA. Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon, 18 aout.

Peaux Sèches.
94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co., Rue Royale, N° 108, 15 aout

HOTEL PONTCHARTRAIN.
Le soussigné prévient le public que les dîners à table d'hôte, donnés les Jours de la semaine, sont suspendus; mais que ceux donnés les Dimanches continueront comme par le passé. Les personnes qui désireront des repas particuliers dans cet hôtel, voudront bien en prévenir le soussigné un jour d'avance. J. B. COQUET, 7 aout — 21.

Ventes Publiques.
Par Banduc et Domingon.
Il sera vendu Vendredi 29 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, pour clore diverses factures, 113 barriques VIN rouge de Bordeaux. Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 21 aout

Par Joseph Le Carpentier.
MARDI 29 Septembre, il sera vendu à 4 heures, au magasin situé au coin des rues Toulouse et Bourgogne, 130 barriques de VIN rouge, de Bordeaux, bonne qualité. 21 aout

POUR NEW-YORK.
Le beau brick fin voilier BENJAMIN RUGGLES, capit. Smith, partira prochainement le Vendredi 22 de ce mois, et peut recevoir encore quelques tonneaux de fret, si on s'adresse immédiatement à L. H. GAILLARD, 21 aout

POUR LA MOBILE, EN TOUCHANT A LA BAIE ST. LOUIS.
La goëlette fine voilière, SUN, capit. Eldridge, partira du Bassin pour les sud-dites ports, sous le plus brif-départ. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. SUCKLEY, rue du Bassin 21 aout

POUR ST-YAGO DE CUBA.
La goëlette fine voilière SALLY AND POLLY, ayant une grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GOTTSCHALK & REIMERS, 21 aout

PAQUEBOTS REGULIERS POUR TAMARCO.
Les belles goëlettes COITREO, capitaine Tucker, et HOEND, capitaine Bateman, de première classe et fines voilières, partent à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le *Houard* partira d'ici le 1er Aout, et de Tampico le 15 du même mois; et le *Curro* partira d'ici le 15 d'Aout, et de Tampico le 1er de ce mois. Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que les arrangements ci-dessus seront punctuellement observés. Pour fret ou passage s'adresser à Tampico, à GORDON, TOUTES, et Co. Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co. 1er aout

HAVANE.
François la SOPHIE, du Havre, pour la Havane, de première classe, fine voilière, est à même de prendre des passagers et de transporter des marchandises. S'adresser à D. G. BORDUZAT & Co. Rue Royale, N° 108. 29 Juillet

A FRET.
Le beau brick américain, sa voilière FREE OCEAN, capitaine Crusé, du port de 395 tonneaux. S'adresser à GOTTSCHALK & REIMERS, 25 juillet

PETITES COQUILLES.
A VENDRE, environ cent barils sur le canal, à un îlet du Bassin. S'adresser sur les lieux. 9 aout

MERRAINS A PIPE — 16000. mer-rains à pipe à vendre par A. BORDUZAT & Co. Rue Royale N° 108. 14 juillet

VICT. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le brick Levant, de Bordeaux, 100 barils de 18 gallons eau-de-vie blanche 5me. preuve, 400 caisses vin rouge de Médoc 4 caisses loquets, tarjettes et verrouillots 20 barriques vin rouge vieux, de Médoc. EN MAGASIN: 200 barriques vin rouge, diverses qualités 30 tierçons vin blanc, Sauterne, Grave et Baise; 00 caisses vins rouge et blanc, 20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve 00 paniers bouteilles de Bordeaux. 30J.

B. DEBERGUE.
Vient de recevoir par le packet ship Frances, un bel assortiment de chapeaux, de toutes les qualités qu'il offre à vendre en gros et en détail, au plus juste prix. Il ose assurer à ses pratiques que ses chapeaux sont tout ce qu'il y a de plus supérieur dans le marché. 6 Aout

CHAPEAUX DE C. STOR.
RUE DU CANAL N° 18.
NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire Frances, venant de New-York, un assortiment de chapeaux de Castor à la mode pour hommes, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 12 aout

AVIS — Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche. — En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné s'emploiera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui-même sans augmentation d'honoraires, ses affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet. — Prés de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées. Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ses Messieurs. Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, n° 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat. Yberville, ce 8 Aout 1828. 18 aout — 31. CUVILLIER.

A LOUER — Un appartement attenant au Bureau de l'Abeille, propre pour un bureau d'avocat. 20 Aout.